



Réactivation SARL radiée

Par **david33**, le **15/09/2020 à 22:27**

Bonjour,rnrnJ'ai créé une SARL il y a 2 ans, elle a été dissoute et radiée du RCS. C'était mon choix de l'époque. L'entreprise n'a en fait pas du tout commencé son activité. Elle n'a pas été mise en sommeil mais directement dissoute et radiée. Aucune interdiction de gérer.rnrnJe souhaite réactiver cette même entreprise en récupérant bien sûr sa dénomination et en changeant le lieu de son siège social. Est ce possible de la réactiver ? Si oui comment procéder ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **16/09/2020 à 09:27**

Bonjour,rnrnEn faisant une nouvelle inscription au Registre du Commerce des Sociétés.